



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU BUREAU
SEANCE DU 23 JUILLET 2019**

**N° d'ordre de la délibération : 54
N° de feuillet : 1**

Date de la convocation : 11 juillet 2019
Nombre de membres : 18
En exercice : 16
Présents : 9
Nombre de membres ayant donné pouvoir : 0

Le mardi 23 juillet 2019 à 10 heures,
les membres du Bureau du Syndicat,
légalement convoqués, se sont réunis au siège
du Syndicat, 9 rue des 3 Banquets à Toulouse,
sous la présidence de Monsieur Pierre IZARD

Organisation des prochaines réunions des comités syndicaux

Etaient présents : Messieurs Denis BEZIAT, Roland CLEMENCON, Guillaume DEBEURAIN, Cyril DESOR, Pierre IZARD, Marc MENGAUD, Robert MORANDIN, Raoul RASPEAU et Claude SARRALIE.

Etaient absents ou excusés : Mesdames Janine GIBERT, Annie PEREZ, Messieurs François AUMONIER, Patrick BOUBE, Jean Pierre COMET, Patrice RIVAL et Raymond STRAMARE.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, Monsieur Cyril DESOR est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Vu la délibération du comité syndical du 3 juillet 2014 donnant délégation au bureau pour « décider de fixer le lieu de réunion du comité syndical dans l'une des communes membres »,

Considérant la nécessité d'organiser deux réunions du comité syndical pour notamment adopter une décision budgétaire modificative et tenir le débat d'orientations budgétaires à l'occasion d'une première réunion et par la suite notamment voter le budget 2020 lors d'une deuxième réunion,

Considérant que la commune de Saint-Lys est volontaire pour organiser une réunion du comité syndical à l'Espace Gravette le mardi 15 octobre 2019 à 14h00,

Considérant que la commune de L'Union est volontaire pour organiser une réunion du comité syndical à la Grande Halle le jeudi 28 novembre 2019 à 9h30,

Après en avoir délibéré, les membres du bureau décident, à l'unanimité des présents :

- de confirmer le choix de la commune de Saint-Lys pour organiser une réunion du comité syndical le mardi 15 octobre 2019 à 14h00,
- de confirmer le choix de la commune de L'Union pour organiser une réunion du comité syndical le jeudi 28 novembre 2019 à 9h30,
- de charger Monsieur le Président du SDEHG de l'organisation de ces deux réunions, notamment la conclusion de toute convention afférente, le cas échéant.

Résultat du vote :

Pour	9
Contre	0
Abstention	0
Non-participation au vote	0

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme



Le Président

Pierre IZARD

Vu et affiché à la porte du SDEHG, le

25 JUIL. 2019

9, rue des 3 banquets - CS 58021 - 31080 TOULOUSE CEDEX 6